

APPEL À CANDIDATURES

Versailles - Une année aux Châteaux

Candidature possible jusqu'au 23 juin 2025

Pour la deuxième année consécutive, la DAAC de Nice s'associe au Château de Versailles pour proposer aux classes de l'académie de participer à un dispositif dont la finalité est d'**explorer la notion de château en partant de l'étude d'un élément de leur patrimoine de proximité**. Après une étude en classe du château de Versailles, les élèves seront amenés à retracer la vie de leur château par des recherches historiques, des visites, la rencontre de professionnels du patrimoine, etc. Ce projet permettra in fine d'établir une comparaison entre le patrimoine local et le patrimoine national.

Cette année, les classes auront la possibilité de finaliser leur projet par l'exposition de reproductions d'œuvres de Versailles dans leurs murs et / ou dans un lieu culturel partenaire du projet. Cela permettra de sensibiliser un public plus large à la richesse du patrimoine local et national.

Objectifs, en lien avec le PEAC

1. Acquérir des connaissances :

- Explorer la notion de château
- S'appropriier le patrimoine local puis établir une comparaison avec le patrimoine national
- Etudier l'histoire locale en lien avec l'histoire nationale

2. Pratiquer : par les formes de restitution envisagées (voir plus bas)

- Etre en capacité de restituer les éléments principaux d'un patrimoine local

3. Rencontrer :

- Visiter des lieux patrimoniaux locaux et éventuellement le château de Versailles
- des professionnels du patrimoine, de l'architecture, de la médiation et de la conservation

Les pré-requis

Les projets portés par les classes devront obligatoirement s'appuyer sur **l'étude d'un château dans la proximité de l'établissement scolaire :**

- Etat de conservation du château : ce peut être un château totalement disparu, partiellement conservé ou en très bon état ;
- La période historique importe peu même si les classes participantes devront préciser la période retenue dans leur projet ;
- Ce peut être un patrimoine public ou privé, le tout étant d'y avoir au moins partiellement accès (aux extérieurs a minima).

Composantes du dispositif :

1. Découvrir la vie quotidienne dans un château

Cette année, le projet propose d'**explorer le patrimoine à travers le prisme de la vie quotidienne**. Le château de Versailles constitue le point d'entrée dans la thématique, avec **des activités à distance, des rencontres en visioconférence avec des professionnels**. Plusieurs pistes peuvent être privilégiées, thématiques et / ou chronologiques. L'objectif est de permettre aux élèves de comprendre comment on habite un château, et en creux, comment le monument vit, évolue, se conserve. Les classes mènent ensuite leur projet d'exploration du château local, accompagné au besoin par une structure culturelle de proximité.

2. Monter une exposition

Pour accompagner les établissements, le château de Versailles propose, outre son offre de rencontre sur mesure, d'accompagner les élèves dans la découverte de ses riches collections muséographiques. **Les établissements pourront donc sélectionner deux œuvres dont des reproductions leur seront transmises permettant un accrochage et une valorisation au sein des établissements scolaires ou structures publiques associées au projet. Un parcours « exposition » composé de rencontre autour de l'accrochage d'une exposition et de la médiation de cette dernière, accompagnera cette démarche.**

3. Valoriser le projet

Chaque projet se conclura par **une exposition dans les murs de l'établissement** permettant de situer sa genèse et de valoriser son processus créatif. Le gabarit des panneaux pourra être fourni par le château de Versailles. Enfin, chaque établissement sera invité à résumer son projet sur un modèle donné comportant image, verbatim et texte. L'ensemble des panneaux formera une exposition itinérante qui pourra être accueillie par les établissements partenaires ainsi que dans des lieux partenaires, permettant de valoriser l'ensemble du projet. **L'ensemble des projets feront également l'objet d'une valorisation numérique sur le site du château de Versailles.**

Il est également possible :

- d'aborder d'autres dimensions, notamment artistique et / ou littéraire en s'appuyant sur des représentations historiques du château ou sur des récits, correspondances, etc. ;
- de mettre en lumière un personnage clé de l'histoire du château ;
- de travailler autour des métiers du patrimoine ;
- d'ajouter un volet numérique au projet (en appui sur les micro-folies par exemple)

Accompagnement et suivi du dispositif :

Les classes seront accompagnées dans leur projet par les équipes du Château de Versailles :

Pour les élèves

- 1 visioconférence sur un format interview par la classe faite avec une personne ressource du château de Versailles : conservateur, jardinier, chercheur au CRCV ;
- 1 visioconférence avec des professionnels du château sur la médiation culturelle et la scénographie/ montage d'exposition ; *(Le replay de ces visioconférences sera mis à disposition des établissements pour la suite.)*

- Des ateliers d'accompagnement-projet pour le montage de l'exposition : accompagnement pour penser leur médiation ;
- 2 ou 3 œuvres reproduites, choisies par les élèves parmi une sélection prédéfinie, pour accompagner leur projet ;

Pour les enseignants

- Des points d'étapes collectifs trimestriels avec les enseignants selon un calendrier prédéfini à la date d'ouverture des candidatures ;
- Des points d'étape individuels et personnalisés avec les enseignants participants au projet pour l'accompagnement dans la définition de leur œuvre ;
- Une adresse mail de contact dédié : projeteducatif@chateauversailles.fr ;
- Mise en place d'un support sous forme de mini-site ou Digipad collaboratif pour suivre les évolutions des différents projets.
- Une valorisation des projets sur le site du Château.

Les enseignants sont accompagnés par la **Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle (DAAC)** et la **mission eac 06 premier degré** pour :

- une mise en relation des classes avec les partenaires,
- la gestion globale des projets et leur valorisation à l'échelle académique,
- le financement d'une partie des projets.

Les enseignants peuvent être accompagnés par **des partenaires territoriaux associés**, services patrimoine des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, service patrimoine des conseils départementaux, services des archives, associations engagées dans la valorisation et la restauration du patrimoine pour:

- une aide à la recherche de contenus si besoin.
- une aide à la création de la valorisation et de la médiation finale si besoin.

Modalités de restitution :

A partir du travail accompli pendant l'année, et grâce aux reproductions d'œuvres fournies par le Château de Versailles, les classes devront :

- organiser une exposition présentant le projet au sein de l'établissement scolaire ;
- cela offrira aux élèves l'opportunité de présenter leurs travaux aux parents et aux autres classes de l'établissement ;
- l'exposition pourra également être présentée dans les structures culturelles partenaires

Modalités d'inscription :

- . Le dispositif s'adresse à tous les niveaux de classe, de la maternelle aux lycées ;
- . Le projet devra être formalisé par **un dossier de candidature sur Adage** ;
- . Le nombre de classes participantes est limité à 10 pour l'académie ; les classes seront sélectionnées en fonction de la pertinence de leur projet par rapport aux objectifs définis.

Financements :

- Le château de Versailles finance les interventions à distance des médiateurs et spécialistes sollicités pour les visioconférences. Il prend également en charge la reproduction, l'envoi et la gestion des droits des œuvres sélectionnées par la classe pour faire l'objet de l'exposition.
- La DAAC de Nice accompagne financièrement les projets par l'attribution de crédits aux classes participantes et dont l'utilisation pourra permettre de financer des déplacements vers les lieux de visite, du matériel pour l'exposition, etc.
- Certaines actions pourront s'appuyer sur le pass culture pour les niveaux collèges et lycées.

Calendrier indicatif

28 mai au 23 Juin 2025 : Publication de l'appel à projet et dépôts des candidatures

25 juin 2025 : Sélection des projets retenus par la commission académique

30 Juin 2025, 17h : Visioconférence inaugurale - présentation du projet

Mi-octobre : pour les enseignants - visioconférence de lancement des projets puis courant novembre, points individuels sur chaque projet, réalisés par le service éducatif de Versailles.

Décembre 2025 – mai 2026

- programmation de la visite du château de proximité.
- Janvier : visioconférence en classe « Vivre dans un château : la vie quotidienne » par Fabrice Conan.
- Février : choix des œuvres en lien avec le projet
- Mars : rencontre d'un scénographe (en visioconférence) et rédaction des cartels
- Avril : envoi des reproductions d'œuvres par le Château de Versailles dans les établissements et
- installation des expositions.

Mai – juin 2026

- Restitution dans les établissements scolaires et chez les partenaires culturels associés
- Rencontre Bilan – enseignants

Sites internet à consulter :

<https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/les-ressources/verspera#les-plans>

<https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/les-ressources/toutes-les-ressources-pedagogiques>

Béatrice Audino

CPD Arts Visuels

CPDAP1.IA06@ac-nice.fr